

Réponse écrite à l'interpellation du groupe PSIG intitulée « PALM : où en sont les réalisations sur le territoire de la Ville de Morges ? »

Préambule

L'interpellation déposée par le groupe PSIG lors de la séance du Conseil communal du 10 novembre 2021 demande un état des lieux des mesures des différents plans d'agglomération qui touchent tout ou en partie le territoire de la Ville de Morges.

Il pose dès lors les questions suivantes :

Question 1 : Quel est l'état d'avancement de la mesure (en projet, en cours d'étude, réalisé, abandonné, etc.) ?

- Pour les projets en cours : quelles sont les étapes planifiées et selon quel calendrier ?
- Pour les projets qui ont été abandonnés :
 - Quels sont les motifs de l'abandon ?
 - Où et comment ont été réaffectées les unités de prestation des projets abandonnés (uniquement possible pour les mesures de paquets forfaitaires déposées dans le PA3) ?
- Pour les projets réalisés : quelle est la date de réalisation ?

Réponse :

Les projets d'agglomération Lausanne-Morges 2007, 2012 et 2016 totalisent 34 mesures qui concernent directement le territoire morgien.

Toutes les informations demandées par le groupe PSIG figurent sur le tableau de suivi des projets annexé à la présente réponse. Les projets sont identifiés avec le numéro de mesure PALM, son descriptif, la génération du PALM, l'état en décembre 2021, les coûts estimés, le montant de la subvention théorique, la période de réalisation des travaux envisagée, ainsi que la fiche de Région Morges (lien url).

Ces informations sont régulièrement mises à jour par Région Morges et le site CartoJuraLéman (cjl) permet de visualiser les mesures PALM¹ ainsi que les informations utiles (fiche PALM).

L'abandon d'une mesure permet sous certaines conditions, de conserver le financement pour d'autres projets, plutôt que de perdre ce financement à cause de délais non tenus ou de réalisations incertaines compte tenu de l'évolution de la situation.

¹https://map.cjl.ch/?lang=fr&baselayer_ref=Plan%20cadastral&baselayer_opacity=0&map_x=2528109&map_y=1151448&map_zoom=3.99161064217963&tree_groups=mesures_infra_grp

Ainsi, pour le PALM 2007, 20 mesures concernent Morges dont :

- 6 mesures réalisées notamment le giratoire de la tour, les aménagements piétons et cyclables de Marcelin ou encore le passage inférieur « en Bonjean » (12a.02.RM.05 en 2018, 12a.02.RM.06 en 2019, 4c.RM.01.01 en 2018, 4c.RM.52 en 2019, 4c.RM.92 en 2019 et 4d.RM.94 en 2013) ;
- 1 mesure abandonnée qui comprenait l'aménagement de voies bus sur Pâquis (12a.02.RM.07 à cause d'un ratio coût/utilité discutable et d'un contexte favorable à l'abandon). Une réattribution des montants est en cours (pour la création d'arrêts de bus, voir plus loin) ;
- 13 mesures en cours qui comprennent l'aménagement d'un nouvel axe de mobilité douce à la Gracieuse, le déploiement de la priorisation des bus aux carrefours à feux de la région ou encore la réalisation de nouveaux arrêts de bus (12a.01.02, 12a.02.RM.08.01, 12a.02.RM.08.02, 12a.02.RM.09, 12a.02.RM.251, 12a.02.RM.252, 12a.02.RM.253, 4c.RM.51, 4d.RM.06, 4d.RM.07, 5a.RM.01.01, 5a.RM.01.02, 5a.RM.01.03).

Pour le PALM 2012, 5 mesures concernent Morges dont :

- 2 mesures abandonnées qui sont l'aménagement du chemin des Zizelettes et l'élargissement du passage inférieur des Pâquis (4c.RM.152 à cause des projets CFF impactant le chemin et 4d.RM.08 à cause du projet de 3^e voie CFF). Elles font l'objet d'un appel à projet à l'échelle du PALM (réattribution du cofinancement pour des projets prêts à être réalisés) ;
- 3 mesures en cours qui comprennent les aménagements de la rue de la Gare et la rue Centrale, ainsi que la création d'une vélo-station à la gare (21.RM.01.01, 21.RM.01.02 et 4e.RM.153).

Pour le PALM 2016, 9 mesures concernent Morges dont :

- 1 mesure réalisée qui est l'amélioration du carrefour Monod / Warnery et de la circulation des transports publics et modes doux (5b.RM.200) ;
- 1 mesure abandonnée qui est l'aménagement du carrefour Gottaz / A1 (5a.RM.200 à cause de leur lien avec les développements des quartiers Prairie-Sud et Longeraie). Cette mesure est en cours de négociation avec la Confédération pour une réattribution des montants. Si cela est validé, une discussion au sein de l'entité PALM aura lieu afin de réaffecter le montant selon les projets en cours les plus avancés de l'agglomération ;
- 7 mesures en cours dont les aménagements du chemin de Prellionnaz, l'aménagement de la gare routière au nord de la gare CFF et la création de la voie verte (17.RM.01.01, 17.RM.01.02, 21.RM.02.01, 21.RM.02.02, 4c.RM.150.01, 4c.RM.150.02, 4c.RM.205.02).

Ainsi, au niveau de la Ville de Morges, les trois mesures suivantes (PALM 2007) ont pu ou devraient pouvoir bénéficier d'une réattribution du cofinancement fédéral lié à des mesures abandonnées :

- aménagement d'un nouvel arrêt de bus « Pâquis » en face de l'arrêt existant sur l'avenue des Pâquis (12a.02.RM.251), ainsi que deux nouveaux arrêts « Longeraie » sur la RC69 (12a.02.RM.252). Ce préavis sera soumis au Conseil communal en 2022 ;
- mise en place d'une priorisation des bus aux carrefours (12a.02.RM.253) en remplacement de la création de voies bus sur l'avenue des Pâquis (12.02.RM.07). Ce préavis est actuellement à l'étude du Conseil communal.

D'autres mesures PALM concernent le territoire communal et sont coordonnées par le Canton de Vaud (Direction générale de la mobilité et des routes) comme la GCTA (Gestion centralisée du trafic d'agglomération) dont le préavis pour la réalisation de la partie morgienne a été déposé au Conseil communal en 2021 (mesure 240.01, MCHF 27.6 de coûts imputables et MCHF 8.89 de cofinancements) et le jalonnement des itinéraires cyclables (mesure 4c.03, MCHF 1.045 de coûts imputables et MCHF 0.42 de cofinancements). Pour ces deux mesures, la DGMR perçoit directement la subvention fédérale et répercute ce cofinancement sur la participation financière des communes, définie selon les bases légales en vigueur.

Il est à noter que les mesures PALM sont identifiées comme mesures prioritaires dans le Plan directeur communal des mobilités. Ces mesures feront l'objet de préavis spécifiques soumis au Conseil communal.

Question 2 : Quels sont les coûts totaux de la mesure/du projet et quel est le montant des cofinancements et subventions reçus/attendus ?

Réponse :

Les subventions PALM sont à hauteur d'environ 40 % pour le PALM 2007 et 35 % pour les PALM 2012 et 2016. Ces pourcentages s'appliquent sur les coûts imputables effectifs et sont plafonnés sur la base du montant inscrit dans le projet d'agglomération au moment du dépôt. Le tableau annexé précise ces montants pour chacune des mesures.

Certaines mesures sont financées par plusieurs partenaires (Canton, communes). Le suivi des mesures n'intègre pas la répartition des coûts entre les partenaires, mais seulement les coûts totaux.

Pour les mesures localisées totalement ou partiellement sur le territoire de la Ville de Morges, les coûts et cofinancements suivants peuvent être mentionnés :

- PALM 2007 : 19 mesures en cours ou réalisées pour un total d'environ CHF 39,1 millions HT, dont CHF 8,1 millions de cofinancements fédéraux (HT, hors renchérissement) ;
- PALM 2012 : 3 mesures en cours ou réalisées pour un total d'environ CHF 8,4 millions HT, dont CHF 2,6 millions de cofinancements fédéraux (HT, hors renchérissement) ;
- PALM 2016 : 7 mesures en cours ou réalisées pour un total d'environ CHF 13,4 millions HT, dont CHF 4,5 millions de cofinancements fédéraux (HT, hors renchérissement).

Question 3 : Quelle est la date butoir pour le début des travaux permettant ainsi le co-financement fédéral ?

Réponse :

Les travaux des mesures des PALM 2007 et 2012 doivent être lancés avant la fin de l'année 2027. Les travaux des mesures du PALM 2016 doivent être lancés avant la fin de l'année 2025. Dans ces cas de figures, le cofinancement fédéral sera possible. Dans certains cas, la Confédération autorise la réattribution de cofinancements liés à des mesures abandonnées pour financer des mesures ayant un rapport coût-utilité équivalent.

C'est pourquoi certains projets dont la date de réalisation est estimée hors délais peuvent être abandonnés par la Municipalité pour éviter le risque de perte de cofinancement. Ensuite, le comité de

pilotage du PALM demande à la Confédération le maintien d'une subvention équivalente. Si cela est validé, le comité redistribue la subvention à une mesure équivalente prête à être réalisée, dans l'une des communes partenaires du PALM.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre acte de la présente réponse.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 janvier 2022.

Réponse au Conseil communal en séance du 2 février 2022.

N° mesure PALM	Description	PALM	Etat décembre 2021	Coût estimés imputables [HT]	Subvention [HT, hors. rench.]	Période travaux	Fiche type
12a.01.02	Mise en place des bornes d'information voyageurs aux arrêts (IV).	2007	En cours	780 287	226 100	2021 -2026	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.05	Aménagement des arrêts Bochet, Riond-Bosson et Bonjean	2007	Réalisé	479 000	156 100	2015-2017	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.06	Aménagements favorables aux transports publics et à la mobilité individuelle au giratoire de la Tour	2007	Réalisé	751 000	299 400	2017-2019	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.07	Voie bus Av. des Pâquis et aménagement Pl. St-Louis	2007	Abandonné par la Municipalité en mai 2020. Pas de problème de circulation sur l'axe, stabilisation du trafic en entrée de Morges, création d'un giratoire sur Pâquis.	2 818 000	-	-	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.08.01	Aménagement du carrefour Charpentiers - Poste	2007	Etude préliminaire	Pas de chiffrage à ce stade	-	2025-2026	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.08.02	Voie bus Av. Paderewski et aménagement Pl. Dufour	2007	Etude préliminaire	1 758 000	703 200	2025-2027	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.09	Aménagements de voies bus sur la rue Louis de Savoie	2007	Etude préliminaire	1 691 000	676 400	2026-2028	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.251	Réalisation d'un nouvel arrêt de bus sur l'avenue des Pâquis, en direction de Lonay	2007	Projet	180 594	66 800	2022	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.252	Réalisation d'un arrêt de bus dans les deux sens sur la RC69, au niveau de l'accès à la Longeraie	2007	Projet	345 870	128 000	2022	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
12a.02.RM.253	Mise en place d'un système permettant de prioriser les bus sur les carrefours à feux (1ère étape)	2007	Projet	390 000	156 000	2022	https://infra.regionmorges.ch/fiches/12a_5586.024.html
4c.RM.01.01	Création de trottoirs et de pistes cyclables sur la RC69	2007	Réalisé	946 020	366 300	2018	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c_5586.002.html
4c.RM.51	Création de servitudes de passage public et aménagement d'un cheminement modes doux à travers la Gracieuse	2007	Projet	190 000	75 200	2022	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c_5586.002.html
4c.RM.52	Amélioration du revêtement et signalisation au ch. de la Morgette	2007	Réalisé	80 000	15 200	2018	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c_5586.002.html
4c.RM.92	Amélioration du cheminement pour les piétons et les vélos sur l'av. de Marcelin	2007	Réalisé	1 150 000	177 200	2016-2019	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c_5586.002.html
4d.RM.06	Création d'un sous-voie sous les quais CFF pour la mobilité douce (lien entre place sud et place nord)	2007	Etude préliminaire	1 890 000	754 172	2025-2026	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4d_5586.004.html
4d.RM.07	Nouveau franchissement pour la mobilité douce et accès aux quais à proximité des avenues Yersin-Cart	2007	Projet	2 000 000	800 558	2025-2027	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4d_5586.004.html
4d.RM.94	Création d'un passage inférieur pour la mobilité douce au quartier En Bonjean	2007	Réalisé	2 420 000	521 500	2013	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4d_5586.004.html
5a.RM.01.01	Réaménagement de la RC1 entre le bourg de Morges et la Blancherie	2007	Avant-Projet	6 131 000	761 265	2025-2029	https://infra.regionmorges.ch/fiches/5_5586.010.html
5a.RM.01.02	Réaménagement de la RC1 entre la Blancherie et le carrefour avec la route de la Gracieuse	2007	Avant-Projet	9 867 000	1 083 735	2025-2029	https://infra.regionmorges.ch/fiches/5_5586.010.html
5a.RM.01.03	Réaménagement de la RC1 hors localité entre Morges et Préverenges	2007	Etude préliminaire	8 027 911	1 146 653	2027-2030	https://infra.regionmorges.ch/fiches/5_5586.010.html
21.RM.01.01	Aménagement de la rue centrale (complet) et arrêts TP sur la rue de la Gare, y compris seuil de raccordement	2012	Projet	2 903 362	955 000	2022-2024	https://infra.regionmorges.ch/fiches/21.RM.01_5586.2.081.html

N° mesure PALM	Description	PALM	Etat décembre 2021	Coût estimés imputables [HT]	Subvention [HT, hors. rench.]	Période travaux	Fiche type
21.RM.01.02	Aménagement du solde de la rue de la Gare (depuis le giratoire des Moulins)	2012	Projet	2 650 000	695 000	2023-2027	https://infra.regionmorges.ch/fiches/21.RM.01_5586.2.081.html
4c.RM.152	Servitudes de passage + éclairage sur la partie publique du ch. des Zizelettes	2012	Abandonné par la Municipalité en mai 2020. Projets CFF autour de la gare de Morges vont utiliser une partie du ch. des Zizelettes	140 000			https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c.RM.152_5586.2.280.html
4d.RM.08	Elargissement du passage inférieur (sous-voies CFF et autoroute) pour les modes doux à la jonction Morges-Est - Av. des Pâquis	2012	Abandonné par la Municipalité en mai 2020. Le projet CFF 3ème voie a montré qu'un élargissement n'était pas envisageable.	1 200 000			https://infra.regionmorges.ch/fiches/4d.RM.08_5586.2.283.html
4e.RM.153	Création d'une vélo-station à la gare de Morges	2012	Projet	2 800 000	920 000	2025-2030	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4e.RM.153_5586.2.291.html
17.RM.01.01	Amélioration de la progression des bus sur le ch. de Prellionaz et priorité au carrefour avec l'av. Monod	2016	Etude préliminaire	1 854 000	649 000	2025-2027	https://infra.regionmorges.ch/fiches/17.RM.01_5586.3.009.html
17.RM.01.02	Requalification multimodale de l'Av. Monod sur le tronçon Prairie-Sud	2016	PA Prairie-Sud repoussé après 2040 (décision 2020)	1 116 000	391 000		https://infra.regionmorges.ch/fiches/17.RM.01_5586.3.009.html
21.RM.02.01	Aménagement du giratoire des Moulins et de l'av. de Marcelin I (inférieur)	2016	Projet	2 875 000	1 005 000	2023-2025	https://infra.regionmorges.ch/fiches/21.RM.02_5586.3.019.html
21.RM.02.02	Aménagement de la gare routière	2016	Projet	2 875 000	1 005 000	2025-2030	https://infra.regionmorges.ch/fiches/21.RM.02_5586.3.019.html
4c.RM.150.01	Démolition du mur (nord) le long de l'av. de Peyrolaz et création d'un cheminement mobilité douce à l'ouest du PI Yersin	2016	Avant-projet	682 700	198 000	2025-2026	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c.RM.150_5586.3P.153.html
4c.RM.150.02	Démolition du mur (nord) le long de l'av. de Peyrolaz et création d'un cheminement mobilité douce à l'est du PI Yersin	2016	Projet	1 817 300	527 000	2025-2028	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c.RM.150_5586.3P.153.html
4c.RM.205.02	Aménagement de la voie verte sur le territoire de la ville de Morges	2016	Etude préliminaire	1 870 000	654 500	2024-2026	https://infra.regionmorges.ch/fiches/4c.RM.205_5586.3.058.html
5a.RM.200	Amélioration de la capacité routière du carrefour Av. de la Gottaz / sortie A1, accès à la Longeraie et amélioration de la mobilité douce	2016	Abandonné par la Municipalité en mai 2020 suite au décalage du projet d'urbanisation de la Longeraie.	2 000 000			https://infra.regionmorges.ch/fiches/5a.RM.200_5586.3P.154.html
5b.RM.200	Amélioration de la capacité du carrefour Av. Monod / Warnery et de la circulation pour les transports publics et la mobilité douce	2016	Réalisé	1 418 116	502 700	2020-2021	https://infra.regionmorges.ch/fiches/5b.RM.200_5586.3.121.html